



Vie pratique
Ensemble
réduisons
nos déchets
P.2



Proche de vous
Le marché
couvert
P.6



Histoire & Patrimoine
Les toits
du cloître
P.16-17

moissac **MAG**

Le magazine d'information N° 25 - Janvier 2015

P.8-9

Politique de la ville : appel à la mobilisation citoyenne



Vie pratique

Règles de bonnes conduites en cas d'inondation

C'est parce que toutes communes, tous territoires encourent des risques que notre commune s'est dotée dans les années 2000 d'un Plan Communal de Sauvegarde. Rendu obligatoire après l'approbation du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), c'est un outil d'aide à la décision : il sert à évaluer le risque, à organiser la gestion de crise et à mieux préparer les services à prendre les bonnes décisions.

Le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché par le Maire qui dès lors en informe l'autorité préfectorale.

Les risques encourus par notre territoire sont de 3 natures :

- **les risques naturels :** inondations, mouvement de terrain, séismes, incendies, vent violent, tornade, neige, verglas, ...
- **les risques technologiques :** transports de matières dangereuses, accidents d'entreprises, rupture de barrage, accident nucléaire, guerre, actions de terrorisme,...
- **les risques sanitaires :** grippe aviaire,...

De toutes ces catastrophes, à Moissac on n'est pas plus à l'abri qu'ailleurs. Celle qui nous inquiète plus particulièrement est évidemment, celle du risque d'inondation. En effet, la proximité du Tarn et de ses affluents comme le Barthac ainsi que la Garonne, nous expose gravement à ce risque. La crue historique de 1930 reste dans toutes les mémoires. Heureusement, depuis, des aménagements ont été réalisés, protégeant considérablement notre ville.



■ Exercice de simulation en 2013 : évacuation des habitants en barque par l'armée

Toutefois, il nous a paru utile de rappeler quelques préceptes fondamentaux : Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux, identifier le disjoncteur électrique et robinet d'arrêt du gaz, prévoir les équipements minimums en cas de départ précipité, fermer portes, fenêtres, soupiraux, fermer le gaz et l'électricité, monter dans les étages, écouter la radio et respecter les consignes, ne pas téléphoner, ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas quitter son domicile tant que vous n'en n'avez pas reçu l'ordre, ne pas s'engager sur une route inondée à pied, en vélo ou en voiture.

Après le sinistre : respecter les consignes d'aération, de désinfection à l'eau de javel, chauffer dès que possible (ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche).

Ensemble, réduisons nos déchets !

Promouvoir le compostage est une action essentielle du programme de prévention des déchets. L'opération des foyers témoins a d'ailleurs démontré qu'un composteur permet de réduire les ordures ménagères de près de 60Kg/hab./an.

Il y a quatre ans, notre Ville s'engageait dans cette démarche. Aujourd'hui, le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets de Tarn-et-Garonne, le SIRTOMAD, s'est fixé l'objectif d'équiper d'un composteur les habitants résidant en maison individuelle. A ce titre, la Communauté de communes « Terres de Confluences » fournit aux particuliers qui le demandent un composteur d'une capacité de 400 litres contre une participation modique de 15€.

Communauté de Communes « Terres de Confluences »
Service environnement : 05 63 32 78 16

Du compostage individuel au compostage collectif : c'est possible !

Le SIRTOMAD entend étendre la promotion du compostage domestique aux habitants d'immeuble. Outre la réduction importante des déchets opérée par cette action collective, la pratique du compostage en pied d'immeuble est créatrice de lien social et de convivialité.

C'est pourquoi, le SIRTOMAD souhaite développer les sites de compostage pour tous les habitants résidant en habitat collectif.

L'installation de composteurs dans une résidence se fait sur la base du volontariat, à la demande d'un habitant intéressé qui décide de s'investir dans cette démarche. Le projet est présenté aux résidents de l'immeuble en assemblée générale de copropriété.

Pour participer, il suffit de prendre contact avec le SIRTOMAD. L'accompagnement proposé, qui passe par des actions de sensibilisation et de formation des habitants à la pratique du compostage, et le matériel mis à disposition sont entièrement gratuits et pris en charge par le syndicat.



Si vous êtes intéressé pour participer à cette démarche de compostage, que vous habitez en immeuble, résidence avec espaces verts communs ou que vous souhaitiez simplement apprendre et partager le savoir-faire de la pratique du compostage, prenez contact avec le SIRTOMAD :

Ludovic MARTIN : Rue de l'Hôtel de Ville - P 764 - 82 013 Montauban cedex
05 63 22 28 57 - lmartin@ville-montauban.fr
05 63 22 13 13 - prevention.sirtomad@gmail.com

Quoi mettre dans un composteur ?

Tous les déchets organiques issus de la cuisine et de l'entretien des espaces verts. Composter les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, les résidus de thé, de café, les papiers et cartons usagés permet de réduire de plus de 30% le volume de sa poubelle.

De quel type de matériels faut-il s'équiper ?

Similaire au compostage individuel, il faut des composteurs, un bac pour stoker, un bio-seau par participants, un arrosoir, une griffe et une fourche.

Quel coût pour les habitants ou la copropriété ?

Le matériel décrit ci-dessus et le soutien technique proposé pour mener à bien un projet de compostage partagé sont entièrement pris en charge par le SIRTOMAD.



Chers concitoyens

L'année 2014 s'achève,
2015 s'annonce,
Alors, en cette période de vœux et de bilans permettez-moi
de vous adresser ces quelques mots.

2014, année électorale a vu un renouvellement de l'équipe
municipale.

Vos nouveaux élus sont au travail et vous commencez à per-
cevoir certains changements.

Cette première année de mandat qui se poursuit, nous amène
à lancer nos actions tout en nous donnant les moyens de
mener à bien les projets d'avenir.

Un mandat municipal de six ans c'est à la fois long et court et
chaque moment compte.

La remise en route de l'intercommunalité est aussi une tâche
complexe mais indispensable pour nos réussites futures.

La préservation des capacités de notre centre hospitalier et
le maintien de l'offre de soins sur nos territoires est une priorité
et justifie une vigilance particulière avec le concours de tous,
personnels du CHIC, citoyens et élus de toutes origines et
de toutes tendances.

Conforter les acquis sociaux que gère la commune par l'in-
termédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale et avec
le concours des collectivités locales, est aussi une mission
prioritaire de la municipalité.

La réorganisation des services se poursuit confortée par les
résultats de l'audit réalisé ces derniers mois, une nouvelle
Gouvernance contribuera dans les semaines à venir à l'opti-
misation des services.

L'énorme travail indispensable à la mise en place du contrat
de ville auquel nous sommes éligibles se poursuit dans le respect
d'un calendrier très serré. Des réunions avec les habitants
des quartiers du Centre-ville et du Sarlac seront prochainement
organisées.

Le développement économique de la commune et la re-
vitalisation de notre centre-ville passent par la mise en place
de structures adaptées élaborées en concertation avec nos
commerçants et artisans, ainsi que tous les acteurs publics et
privés concernés, (Etat, Région, Département, Communauté
de Communes, Chambres consulaires, ...).

2015 sera aussi une année électorale avec des enjeux consé-
quents pour notre ville et notre département, vous aurez, là
aussi, à vous déterminer.

Avec toute l'équipe municipale, je vous assure de notre en-
tière disponibilité au service de tous, et je vous souhaite une
bonne et heureuse année 2015. ■

Jean-Michel Henryot
Maire de Moissac

SOMMAIRE

2 | VIE PRATIQUE

4 | INSTANTANÉS

5-6-7 | PROCHE DE VOUS

8-9 | VIE DES QUARTIERS

10-11 | ÉDUCATION / JEUNESSE

12-13 | SPORTS

14-15 | DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

16-17 | HISTOIRE & PATRIMOINE

18 | ÉCOUTEZ-VOIR

19-20-21 | AGENDA

22 | COLLECTIVITÉ

23 | EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

moissac MAG - N°25 - Janvier 2015

Magazine municipal d'information. Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63. Dépôt légal : à parution. Directrice
de la publication : Colette Rollet. Rédaction : Muriel Beautru, Jean-Pierre
Simonot. Conception, maquette et mise en page : seboa. Photos : Philippe
Marchesi, service communication, Fotolia. Impression : Imprimerie Escourbiac
à Graulhet. Tirage : 7 800 exemplaires.



1



2



3



4



5

1 - Commémoration du 11 novembre : un vibrant hommage rendu aux Poilus. Sur l'initiative de la municipalité, 140 élèves de l'école Pierre Chabrié ont interprété deux couplets de notre hymne national. Tous portaient à la boutonnière, le bleuet, symbole de la liberté. A noter que les Moissagais étaient venus en très grand nombre assister à cette commémoration exceptionnelle.

2 - Lettres d'Automne : Hubert Haddad en escale à Moissac. Plus de 140 personnes ont assisté à cette rencontre organisée autour du roman « Palestine » à la bibliothèque le 25 novembre. Un grand moment de lecture.

3 - Trophée des villes fleuries. La ville a reçu le prix spécial du Conseil général et conserve ses 3 fleurs. Fabienne Maerten et Jean-Luc Garrigues, tous 2 conseillers municipaux, respectivement en charge de la promotion agricole, de la voirie rurale

et des espaces verts étaient accompagnés de Christophe Martinez, responsable du service Parcs et Jardins et de son adjoint Jérôme Quarcy lors de cette cérémonie départementale organisée le 1^{er} décembre.

4 - Téléthron : les Moissagais sur le pont. Tout au long du week-end, le tissu associatif et les bénévoles se sont mobilisés une fois encore pour cette grande cause dans la bonne humeur.

5 - Friandises culturelles proposées par le service culturel éducatif avant Noël : 430 scolaires ont assisté au spectacle « Les Oreilles du Loup » par la Compagnie Arène Théâtre et 338 enfants maternelles se sont émerveillés devant « Le Vilain Petit Canard », présenté par la Compagnie Créature.



Générosité et disponibilité : deux maîtres-mots pour nos pompiers

Le corps de sapeurs-pompiers de Moissac est constitué uniquement de volontaires. 49 personnes au total, (2/3 garçons, 1/3 filles), dont 21 sont employées par la commune. A ce groupe d'hommes et de femmes, issus de couches socio professionnelles très diverses, s'ajoutent trois professionnels en double affectation, (professionnels à Montauban, volontaires à Moissac).

La moyenne d'âge est de 32 ans, la durée moyenne d'engagement de 12 ans. Au-cours de la 1^{ère} année de service, chaque sapeur-pompier bénéficie d'une formation de 200 heures comprenant l'apprentissage de la lutte contre les incendies, les secours à la personne et les opérations d'intervention.

En 2013, 924 sorties ont été comptabilisées, plus de 1000 cette année. 80% correspondent à des secours aux personnes, 10% à la lutte contre les incendies, 10% à des opérations diverses. Chaque semaine, 4 équipes de 12 sapeurs-pompiers sont de permanence 24h/24.

La caserne de Moissac couvre en totalité les communes de Moissac et Boudou et en partie celles de Lizac, Montesquieu, Durfort-Lacapelette, les Barthes et Saint-Paul-d'Espis. Elle possède 12 véhicules : 5 de lutte contre les incendies, 4 légers, 2 de Secours et d'Assistance aux Victimes, un pour toute utilisation et un navire pour circuler sur le canal et la rivière.

Un Centre de Secours Intercommunal

Aujourd'hui, le Service Départemental de Secours et d'Incendie de Tarn-et-Garonne, le SDIS 82, souhaite mutualiser les services en rapprochant les centres de Castelsarrasin et Moissac. Ce projet estimé à 3 245 000 € TTC, serait cofinancé à hauteur de 70% par le SDIS 82 et 30% par les 17 communes concernées. La participation financière de Moissac serait donc de 298 820,56 €.

En France, quelques 260 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, malgré une occupation professionnelle, des études et bien souvent une vie de famille. Point n'est besoin de rappeler que le corps des sapeurs-pompiers de Moissac est par la qualité de ses volontaires, la formation dispensée et un encadrement autour du Commandant Max Roux, d'une efficacité à toute épreuve.

Si la construction d'un casernement est du ressort du Conseil Général rien n'interdit une commune d'apporter, si elle le souhaite, un financement supplémentaire pour réaliser une telle opération d'investissement.

Ainsi, la future caserne intercommunale devrait être créée sur la zone de Fleury, entre Castelsarrasin et Moissac. Elle devrait permettre la poursuite des missions dans un engagement encore plus fort et dans des conditions techniques optimisées. Les élus de Moissac ont considéré cette évolution comme toute logique pour couvrir dès lors un territoire de 17 communes et répondre approximativement à 2 500 sorties/an.

Cette réalisation sera aussi gage d'une cohésion de tous les instants et favorisera un nécessaire renouvellement des équipes.

En octobre dernier, le SDIS 82 a proposé d'établir une convention entre les communes et l'institution départementale précisant les modalités de paiement sur trois années, à compter de 2016. Par ailleurs, la Communauté de Communes « Terres de Confluences » s'est engagée à fournir un terrain constructible pour l'euro symbolique.

En attendant, Moissac maintient sa participation au financement du centre de secours de manière constante, un peu plus de 240 000 €/an, malgré l'augmentation des nombreuses charges qui pèsent sur notre collectivité.

Comment devenir Sapeur-Pompier volontaire ?

Pour vous engager en qualité de Sapeur-Pompier volontaire, vous devez prendre un rendez-vous auprès du chef de centre de Moissac et constituer un dossier de candidature comprenant votre lettre de motivation, un curriculum vitae et les copies de titres, certificat de travail, diplômes, attestations de formation.

Ne seront sélectionnées que les personnes de 17 à 45 ans, jouissant de leur droit civique et bénéficiant d'une nationalité européenne. ■

Centre de Secours et d'Incendies :
2, rue Louis d'Anjou 82 200 Moissac
05 63 04 03 14



■ Les promus de la Sainte-Barbe 2014



Le Commandant Max Roux, chef de centre en quelques dates :

26 mars 1978 : intègre le centre de Moissac

6 janvier 2000 : nommé Chef de corps de Moissac

2001 : nommé Chef de centre suite à la départementalisation

2004 : élu à la Présidence de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Tarn-et-Garonne

2008 : intègre la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France au titre d'administrateur

2014 : élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur



Marché couvert : de nouveaux aménagements intérieurs

La magnifique Halle de Moissac, érigée en 1891, cœur emblématique du commerce en centre-ville est avec le Hall de Paris, un des joyaux de notre commune. Après sa totale rénovation en 2005, les services techniques de la mairie viennent, à la demande des commerçants, de réaménager une partie des loges. Au nombre de 12, toutes réservées à la vente au détail de denrées alimentaires, 9 commerçants les occupent.

On y trouve les vins et spiritueux de Jean-Pierre Edde ; la Poissonnerie Gibaux avec coquillages, crustacés, poissons de méditerranée et de l'océan, plats cuisinés à base de produits de la mer ; Alain Echevarne et Belloc fils, tous deux bouchers, charcutiers, fromagers/crémiers ; Christian Aubin et ses plats cuisinés avec rôtisserie et rayon traiteur ; la boulangerie de la Maison Mécoen ; le volailler Arrakis ; la boucherie, charcuterie fine, triperie, traiteur de Franck et Virginie Lhernout ; le primeur François Ramos pro-

posant fruits et légumes. Vos commerçants du marché couvert feront l'objet d'une présentation plus détaillée dans le prochain numéro de Moissac Mag.

Une nouvelle convention d'occupation du domaine public

Lors du dernier Conseil Municipal de l'année, les élus ont voté un nouveau règlement intérieur. Cet arrêté municipal a pour objet de réglementer le marché couvert, exploité en régie directe par la commune. Un nouveau tarif pour l'année 2015 a été adopté. Son montant a été fixé à 15,79 € le m² de façon uniforme pour toutes les loges.

C'est donc après le départ à la retraite des exploitants de la boucherie chevaline, l'automne dernier, que le redéploiement des loges a pu être envisagé. Il s'agissait dès lors d'installer la loge des vins à la place de la boucherie-chevaline, et de procéder à l'agrandissement de celle du primeur, utilisant dorénavant l'emplacement laissé vacant.

Par conséquent, il a été nécessaire d'effectuer le réaménagement de l'îlot central, améliorant considérablement la visibilité au bénéfice des commerçants et permettant une meilleure circulation des consommateurs dans les allées.

Les travaux, tant des loges que des parties communes, ont été réalisés par les services techniques de la Ville.

Ces travaux résultent de la double volonté : celle des commerçants soucieux de rechercher la meilleure fonctionnalité dans le cadre de leurs activités et d'assurer le confort de leurs clients ainsi que celle de la municipalité désireuse d'apporter aux utilisateurs une circulation sécurisée et une nette amélioration visuelle des loges, tout en préservant le bâtiment et son architecture d'origine. ■



OUVERTURE
DU MARDI AU DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
DE 7H À 13H

■ Une semaine pour dire « Stop aux violences faites aux femmes »

Du 24 au 29 novembre, des actions étaient organisées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance afin de sensibiliser le grand public à cette cause.

La Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence contre les Femmes est célébrée le 25 novembre. Son origine remonte à 1960, lorsqu'en République Dominicaine les sœurs Mirabal furent assassinées parce qu'elles militaient pour leurs droits. Elles devinrent alors les symboles du combat pour éradiquer ce fléau qu'est la violence à l'égard des femmes.

Les violences intrafamiliales et particulièrement les violences conjugales maintiennent le Tarn-et-Garonne dans un groupe de 8 départements où les violences représentent plus du tiers des atteintes physiques aux personnes. La commune de Moissac est malheureusement fortement concernée par ce phénomène. La brigade de gendarmerie enregistre près d'un tiers des procédures du département pour des motifs relatifs aux violences conjugales. Pour sensibiliser le grand public à cette cause, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance-CLSPD de Moissac a organisé cette semaine d'actions.

Une exposition de peinture intitulée « La femme sans restriction aucune dans l'éclat de sa diversité » était organisée par l'association « Les chemins de l'art ». En milieu de semaine, les élèves du BTS Economie Sociale et Familiale ont assisté à une conférence thématique. La rencontre interprofessionnelle du vendredi intitulée « Violences d'ici et d'ailleurs » animée par Isabelle Patin, psychologue chargée de la consultation interculturelle, intervenant à l'AMAR- l'Association Montalbanaise d'Aide aux Réfugiés - et animant le réseau santé interculturelité, a captivé la soixantaine de travailleurs sociaux du département venus assister à cet échange de pratiques.

Cette semaine de sensibilisation s'est conclue par un lâcher de ballons symbolique en présence de Jean-Michel Henryot, de Maryse Baulu, adjointe déléguée à l'action sociale, des partenaires de la manifestation et du public le samedi 29 novembre, pendant le marché hebdomadaire. ■



PERMANENCE AUPRÈS DE LA COORDINATRICE DU CLSPD : TOUS LES LUNDIS DE 8H30 À 12H
MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, 24, RUE DE LA SOLIDARITÉ

■ Des terrains à vendre

La Mairie de Moissac dispose de terrains constructibles viabilisés en périphérie dans des lotissements existants à moins de 10 minutes du centre-ville : deux terrains sont localisés dans le quartier du Fraysse-Bas, Côte des Lièvres, un autre terrain est à vendre à proximité de la Route de Laujol. ■

Pour tous renseignements : Service Patrimoine Foncier - Isabelle Morières - 05 63 04 63 89 - i.morières@moissac.fr
Direction Générale des Services : Eric Trescazes - 05 63 04 63 75 - e.trescazes@moissac.fr



■ Pour franchir le canal en toute sécurité

Positionnée en aval de l'écluse n°25 à l'entrée du port fluvial, la nouvelle passerelle pour franchir le canal au port de plaisance est désormais opérationnelle.

Cette réalisation était devenue nécessaire pour sécuriser le passage du canal et permettre de se rendre d'une rive à l'autre en toute sécurité.

La passerelle est accessible évidemment aux personnes à mobilité réduite. A ce titre, elle a bénéficié d'une participation financière de Gaz réseau Distribution France.

Les aménagements extérieurs sont quasi terminés. Des garde-corps, équipés d'un éclairage à LED pour la nuit, complètent la structure métallique. Un aménagement paysager sépare la zone des plaisanciers de la voie réservée aux cycles et piétons.

L'ouvrage, dessiné par le cabinet d'architectes Capmas & Bonetto, a été construit par l'entreprise Constructions Saint-Eloi de Colomiers. Son coût est de 199 000 € TTC, financés par la commune dans le cadre du projet du port, avec le concours de l'Europe, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de Tarn-et-Garonne.

Une inauguration sera organisée dans les semaines à venir avec tous les partenaires de cette réalisation. ■



Politique de la Ville : Moissac, ville prioritaire Appel à la mobilisation citoyenne

Comme annoncé dans le Moissag Mag d'octobre 2014, notre commune est éligible à la nouvelle politique de la ville pour deux quartiers : le Sarlac et le centre-ville.

Cette nouvelle loi inscrit le principe de co-construction de la politique de la ville avec les habitants, grâce à la création de conseils citoyens.

Cet appel à la mobilisation citoyenne concerne :

- les habitants d'une partie du Sarlac et du centre-ville, (voir les délimitations orange figurées sur les plans),
- les associations et les acteurs locaux (par exemple : les commerçants, les petites

entreprises, les médecins, les professions paramédicales...) directement implantés dans les quartiers.

La politique de la ville requiert l'appui de tous les acteurs concernés et des citoyens car elle se doit d'élaborer un diagnostic commun **dans les domaines de l'action sociale, de l'urbanisme et de l'économie**. Il s'agit de mettre en avant les difficultés comme les atouts du territoire, d'y réfléchir collectivement afin

d'aboutir à des projets et réalisations concrètes.

Pour partager ces éléments de diagnostic, des réunions thématiques seront organisées, simultanément, avec les partenaires, les élus, les citoyens volontaires et les acteurs de ces deux quartiers, durant la première semaine de février 2015. ■



LA MUNICIPALITÉ INVITE TOUS LES MOISSAGAIS DE CES 2 QUARTIERS À PARTICIPER ACTIVEMENT À CES TRAVAUX EN FAISANT ACTE DE CANDIDATURE À CETTE ADRESSE POSTALE AVANT LE 12 JANVIER 2015 :

Service politique de la Ville - CCAS de Moissac
5, rue des Mazels 82200 MOISSAC
ou par mail : contrat.de.ville@moissac.fr



Entretien



Maryse Baulu
Adjointe au Maire
Déléguée à l'action
sociale et à la démocratie
participative

Moissac Mag : Comment avez-vous réagi quand le gouvernement a annoncé que notre commune était éligible à la politique de la ville ?

MB : Bien sûr, être éligible à la nouvelle politique de la ville ne fait pas plaisir à l'élue que je suis, chargée des affaires sociales. Ceci veut dire qu'une grande partie de notre population vit en dessous du niveau moyen du territoire. C'est malheureusement un constat que chacun peut faire tous les jours. Mais cette éligibilité nous a paru une formidable chance d'analyser les besoins et de travailler tous ensemble aux solutions à apporter aux problèmes que rencontre notre ville. Si nous sommes élus, l'Etat et les autres collectivités seront à nos côtés pour saisir cette opportunité.

MM : Quels sont les objectifs de cette disposition ?

MB : Il s'agit de donner aux populations des quartiers concernés, et par là-même à tout notre territoire, des chances de progresser dans la société. Il s'agit de lutter contre les inégalités, d'encourager le retour ou l'accession à l'emploi, de favoriser l'intégration de notre population migrante ou tout simplement marginalisée par la crise, par l'accès au langage ou aux savoirs de base de notre République. Il s'agit de rénover notre habitat, de repérer les logements insalubres ou indignes, d'améliorer le cadre de vie dans l'espace public. Il s'agit de donner accès à la culture à tous dans un souci de cohésion sociale. Et tout ceci avec le concours des habitants de ces deux quartiers.

MM : L'Etat est-il à vos côtés dans le montage des dossiers ?

MB : Oui, bien sûr, l'ampleur et la complexité du dossier sont considérables et sans son concours nous ne pourrions y arriver. Nos techniciens locaux ont été bien formés et ont toutes les capacités pour répondre aux besoins immenses de ce travail. Ils travaillent en partenariat avec les différents services de l'état chargés de cohésion sociale, des droits de la femme, et de l'aménagement du territoire.

Je dois rajouter que ce travail est fait au sein de l'intercommunalité « Terres de Confluences », puisque c'est bien un projet du nouveau territoire dont il s'agit, auquel appartiennent les deux quartiers éligibles de Moissac. ■



Chemins ruraux, voiries communales : des entretiens permanents

De gros efforts ont été consentis en 2014 concernant l'entretien et l'amélioration partielle ou en totalité des nombreuses voies de circulation situées tant en zone rurale qu'urbaine.

Chaque année, les élus n'hésitent pas à voter un budget conséquent pour répondre à toutes ces interventions.

En zone rurale, le coût de ces opérations est de l'ordre de 300 000 €. Les travaux sont réalisés, soit en régie directe, c'est-à-dire par les équipes municipales, soit, sous-traités par des entreprises privées. Voici les zones concernées : les chemins ruraux de Parbles, de Montescot et de Viarose ; les voies communales du Moulin de Sainte-Livrade, de Gal de Merle, du Fraysse Bas, de Rataboul, de Rulet, de l'Espagnette, des Géoliers, de Saint-Laurent à La Madeleine, du Bidounet, de Fontréal Bas, de Campanayré, de Sex, de Lantourne, de la Croix de la Femme, de la Couille, de Moissac à Ste-Livrade, de Sege, de Belle Ile et d'Espis sans oublier l'impasse des Noisetiers.

En zone urbaine, le square de la Libération avec la réfection des trottoirs, la reprise du revêtement de chaussée et le traçage des parkings a coûté 28 000 €.

La pose de bordures, le raccordement des eaux pluviales, la réalisation de trottoir, le revêtement global en carreaux de pierre place du Pigeonnier ont eu un coût de 38 200 €.

Du côté de la rue du Général Gras : pose de bordures, réalisation d'un trottoir et création d'une bande cyclable pour un coût de 70 700 €. Sur la route Départementale 957 de Loujol, trottoir et bordures ont été aménagés, espace vert et jardinières ont été créés pour un coût de 56 000 €. Dans les rues du Coq et Porte Arse : réfections globales avec création de caniveaux centraux et revêtements enrobés, pour un montant de 32 000 €.



Les bâtiments n'ont pas été oubliés puisque les réfections des toitures du Cloître, de la salle du presbytère Sainte-Livrade, du chéneau en pierre de taille du Tribunal, du Gymnase de l'Uvarium et de la salle informatique de l'école du Sarlac ont été réalisées pendant l'année pour un coût global de 85 500 €. Par ailleurs, l'école maternelle de la Mégère a été équipée de nouveaux jeux pour les enfants, (9 000 €) et le système de chauffage de l'espace Confluences a été changé (89 000 €).

Enfin, la voie communale « Chemin du Milieu » à Sainte-Livrade sera concernée le mois prochain par une série de travaux comprenant la pose de nouvelles bordures, le busage des fossés et la reprise de la chaussée, pour un coût prévisionnel de 70 000 €.

2014 aura été une année conséquente pour la rénovation de la voirie communale, traduite par un engagement financier important : 478 400 € en zone urbaine et près de 300 000 € en zone rurale ont été consacrés à ces chantiers. ■

Rythmes scolaires : un premier bilan

Au terme du 1^{er} trimestre de la deuxième année de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, Maïté Garrigues, adjointe au Maire déléguée à l'éducation a souhaité faire un pré bilan avec les directeurs d'établissements et les responsables ALAE de chaque école.

Bien entendu, tout le monde a bien conscience qu'il faudra attendre la fin de l'année pour analyser les effets de cette politique. Néanmoins, des premiers résultats apparaissent. Ils sont encourageants. Le nombre d'enfants participants est important, (ce qui pose parfois des problèmes par rapport au taux d'encadrement), et l'intérêt des familles est croissant.

Toutefois, au cours de cette rencontre, organisée en mairie, il a été précisé que les activités du soir se font parfois au détriment du temps d'étude. Les élèves n'ont pas le temps nécessaire pour faire leurs devoirs. Ils sont obligés de les finir à la maison, ce qui représente une journée trop longue. Les activités dispensées entre midi et deux se font sur le temps de la pause déjeuner ce qui oblige le personnel des cantines à presser les enfants pour manger. Les écoles situées en zone rurale ne bénéficient pas toujours d'activités sportives ou culturelles.

A ces interrogations, des solutions ont été proposées : prolonger le temps d'étude certains soirs et/ou avancer l'heure d'étude ; mobiliser plus d'associations pour trouver des bénévoles pouvant se rendre dans les écoles rurales et dispenser de nouvelles activités (la bibliothèque et l'école municipale de musique vont proposer des projets autour de la lecture et de la musique).



Enfin, l'arrivée d'une Auxiliaire de Vie et de Loisirs a été confirmée. En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne, cette professionnelle accompagnera les enfants en situation de handicap. Une initiative complémentaire pour rendre l'école plus agréable à vivre pour tous les enfants !

Au terme de cette rencontre, tous ont reconnu que le périscolaire est complémentaire de l'école car il permet à des enfants, à travers la pratique ludique d'activités, d'acquérir de la concentration et de mieux vivre dans l'école. ■



Cité scolaire François Mitterrand : le projet d'agrandissement approuvé

pour les deux établissements. En novembre dernier, Martin Malvy, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, organisait, à la demande de Jean-Michel Henryot, une réunion à Toulouse, en présence de tous les partenaires.

A l'issue de cet entretien, le Conseil Régional acceptait le principe de l'extension des locaux au lycée et le lancement d'une opération de modernisation des actuels locaux du lycée agricole et ce malgré la position des deux établissements en zone inondable.

Une étude de faisabilité et de programmation sur les possibilités d'agrandissement pour le lycée va donc être lancée par les services régionaux dans les prochaines semaines. De son côté, les services municipaux avec la Direction Départementale des Territoires,

la DDT, va lancer un appel d'offres sur la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, le PPRI.

De ce fait, dans deux ans approximativement, les agrandissements de l'externat de 650 m² de surfaces supplémentaires et du service de restauration de 250 m² environ devraient être réalisés pour le lycée d'enseignement général. La Ville et le Conseil Général s'engageant à la construction d'un nouveau gymnase. Parallèlement, une fois la révision du PPRI obtenue, les travaux de modernisation des locaux du LPAH, financés par la Région, pourront être entrepris.

Ainsi, une partie des attentes de la communauté éducative de notre commune aura été suivie de faits. ■

Après avoir rencontré à plusieurs reprises Michel Carrié, Proviseur du Lycée Mitterrand et Alain Nicolas, Proviseur du Lycée Professionnel Agricole Horticole, Jean-Michel Henryot, Maire de Moissac et la municipalité, avec le concours des institutions régionale et départementale, (les lycées relevant du Conseil Régional, les collèges du Conseil Général), ont décidé de participer aux travaux d'extension nécessaire

Mieux accueillir les enfants en situation de handicap

Avec la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » qui vise le maintien de la personne en situation de handicap « dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie », la municipalité a la volonté de favoriser l'accès aux loisirs aux enfants en situation de handicap au sein des services périscolaires et extrascolaires de la commune.

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, un poste d'Accompagnatrice à l'Intégration aux Loisirs (A.I.L.) a été créé. Céline PELLETIER, monitrice éducatrice diplômée, a intégré ce poste au 1^{er} novembre 2014.

Ses missions seront de favoriser l'intégration d'enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil extrascolaires et périscolaires de la ville. Elle sensibilisera adultes et enfants aux différences et aux handicaps. Elle va travailler avec de multiples acteurs : familles, animateurs municipaux, équipe scolaire, médecins, institutions spécialisée et les élus de la commune.

Les enfants concernés présentent soit des pathologies chroniques telles que le diabète ou l'asthme, soit une autre forme de handicap : intellectuel, déficiences sensorielles, autisme, troubles du comportement et de la conduite (TCC)... La rencontre préalable avec les familles permettra aux structures de loisirs de la ville d'aborder les conditions d'accueil de leur enfant.

Chaque Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) sera sensibilisé par des ateliers pédagogiques, afin de favoriser une meilleure compréhension du handicap et de changer les regards. « La rencontre avec des enfants en situation de handicap est source d'enrichissement mutuel et partagé : cette acceptation de la différence constitue un facteur d'évolution positive pour la société » commente l'éducatrice.

Pendant les vacances scolaires, les familles concernées auront un lieu d'accueil dédié à leur enfant, au centre de loisirs de Montebello. Elles pourront évoquer, sans crainte de jugement et en toute confidentialité, le comportement de leur enfant, son handicap, ses difficultés et son vécu.

Les agents d'animation municipaux bénéficieront d'une formation. Un travail avec les institutions extérieures (écoles, hôpitaux, services spécialisés) permettra d'officialiser ces pratiques. Une charte de déontologie a d'ailleurs été créée dans le but de formaliser cette démarche. ■



Céline Pelletier, Accompagnatrice à l'Intégration aux Loisirs

Contact : Service Enfance
Céline Pelletier – Tél : 06 72 79 24 17
c.pelletier@moissac.fr

Inscrivez vos enfants au centre de loisirs !

■ Durant les vacances, le centre de loisirs de Montebello propose des séjours à thème. Voici les dates qui vous permettront d'inscrire vos enfants pour les congés :

- vacances d'hiver, début des inscriptions le 20 janvier,
 - vacances de printemps, début des inscriptions le 24 mars
- horaires les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Documents à fournir lors de l'inscription :
le carnet de santé avec les vaccinations à jour et une attestation d'assurance couvrant l'enfant en responsabilité civile.

Renseignements : Martine Faure,
directrice permanente :
05 63 04 41 20 ou 06 74 09 93 68. ■



Un Petit Larousse illustré pour tous les CE2

Comme chaque année, depuis plus de 22 ans, le Conseil Municipal offre un dictionnaire, « Le Petit Larousse Illustré », à chaque élève des classes de cours élémentaire 2^{ème} année, des écoles publiques et privée de la commune.

Cette opération représente une dépense pour la collectivité de l'ordre de 4000 € pour près de 150 ouvrages distribués. La remise du précieux sésame s'est déroulée cet automne à l'école de la Mégère

en présence du Maire, Jean-Michel Henryot, de Maité Garrigues, adjointe déléguée à l'Education, de la directrice de l'établissement, Estelle Hemmami et du corps enseignant. Pendant la distribution, le maire a indiqué aux élèves que « ce dictionnaire était non seulement un outil de travail, mais aussi un compagnon fidèle et fiable pour le plaisir de la recherche. » ■



■ Les 34 lauréats



Trophée des sports : 34 sportifs récompensés

Les efforts fournis, leur engagement, leur implication et leur palmarès ont été salués lors de cette soirée du vendredi 28 novembre. Ils présentent une moyenne d'âge de 36 ans et se répartissent entre 8 femmes et 26 garçons. Parmi eux, 5 sont mineurs, 8 sont séniors.

Le Tennis-Club moissagais obtient 4 nominations. L'Avenir Moissagais, Moissac Athlétisme, Moissac-Castel-Basket-Ball, Moissac Judo obtiennent 3 nominations, le Karaté Club moissagais, Moissac-Cyclo sport et l'ALM-Force athlétique 2, enfin, la Pétanque moissagaise et l'Aviron-club moissagais, 1.

Le grand prix a été remis par l'OMS au Club de la Pétanque Moissagaise pour son titre de Champion de France 2013 en tri-

plette : David et Dominique Rouge, 39 ans et Jean-Claude Desbaux, 49 ans.

Le Tennis Club moissagais accède pour la 1^{ère} fois à la Division pré-nationale : Gustavo Garetto, 48 ans, Maxime Combes, 38 ans, Nicolas Garrigues, 40 ans, Jean-Christophe Falques, 42 ans et Mikael Gouriot, 37 ans. ■

CATÉGORIE DIRIGEANT

- Avenir Moissagais : Claude Terrenne, 65 ans
- Moissac Athlétisme : Véronique Maurice, 50 ans
- Moissac-Castel Basket-Ball : Françoise Mataly, 56 ans
- Karaté-club Moissagais : Dominique Zazzera, 48 ans
- Tennis club : Sylvia Boursiac, 51 ans
- Moissac Judo : Patrick Bezombes, 56 ans
- Moissac-Cyclo-Sport : Sylvie Jolly, 64 ans

CATÉGORIE ENTRAINEUR

- ALM-Force athlétique : Alain Baudot, 48 ans
- Moissac-Judo : Sébastien Fontanié, 35 ans

CATÉGORIE ATHLÈTE

- Moissac-Judo : Anna Dubon, 15 ans
- Moissac Cyclo-sport : Fabrice Lebarbe, 30 ans
- Karaté-club moissagais : Tony Flores, 10 ans
- Moissac Athlétisme : Cyril Ries, 16 ans
- Tennis-club moissagais : Manon Mascarte, 18 ans
- Avenir Moissagais : Daniel Julien-Boble, 20 ans
- ALM-Force athlétique : Marie-France Cabos, 47 ans

CATÉGORIE ARBITRE

- Moissac-Castel Basket-Ball : Mohaméd Azehaf, 31 ans
- Avenir moissagais : Michel Quarin, 51 ans

CATÉGORIE JUGE-ARBITRE

- Tennis-club moissagais : Julien Laparre, 30 ans
- Moissac-athlétisme : Alain Pasian, 56 ans

CATÉGORIE EQUIPE

- Aviron-club moissagais : Pierre Abadie, 26 ans, Joseph Tisseyre, 22 ans, Samuel Souldadie, 25 ans et Thomas Jung, 20 ans
- Moissac-Castel Basket-Ball : Quentin Bouscaud, 12 ans et Mattéo Herlemont, 12 ans



■ Les nominés de la catégorie Athlète



■ Tennis Club Moissagais



■ La Pétanque Moissagaise



■ Moissac Castel Basket Ball

La marche nordique avec Moissac Athlé : à fond la forme !

Après 4 années d'existence, la section de Marche Nordique compte une cinquantaine d'adhérents qui partagent ensemble le plaisir de la marche dynamique... Activité physique accessible à tous, pratiquée en pleine nature au sein d'un groupe, la marche nordique permet de garder la forme !



Les bienfaits pour le corps

Utilisant 2 bâtons spécifiques pour mieux se propulser, cette activité, appelée également «NORDIC WALKING», permet un travail harmonieux de l'ensemble du corps, une augmentation de la dépense énergétique et un allègement de 30% du poids du corps sur les articulations inférieures (chevilles et genoux). Accessible à tous, moins traumatisant que le jogging, c'est un sport à part entière, complet, qui permet d'entretenir sa condition physique. La pratique se fait en groupe dans des environnements divers, le plus souvent verdoyant : parcs, forêt, bord du canal... Activité conviviale, la marche nordique permet d'allier renforcement musculaire et travail cardio-pulmonaire.

Tout le corps est sollicité : les bras, les abdominaux, les fessiers, sans oublier les jambes. C'est une pratique qui soulage les articulations et le dos grâce aux appuis des bâtons et à la qualité du matériel.

Les entraînements

Le club, féminisé à 90%, comptabilise 48 membres depuis sa création en 2011. Au regard du nombre d'adhérents qui continue d'augmenter, deux niveaux ont été constitués : cardio et loisir. 3 séances hebdomadaires vous sont proposées, encadrées par 4 éducateurs du club. Le mardi soir de 18h à 19h 30, le samedi matin de 10h à 12h et une séance, un dimanche par mois le matin avec une longue balade de 3h dans un lieu différent à chaque sortie.

Lors de chaque entraînement, un éducateur vous conseille pour l'échauffement, vous initie au panel d'exercices ludiques avec les bâtons puis vous accompagne lors du circuit. Les bâtons de marche sont fournis par le club. Le rendez-vous hebdomadaire est fixé au stade municipal du Sarlac. Convivialité et détente sont assurées ! ■

INFORMATIONS ET CONTACTS :

Moissac Athlé - section Marche Nordique
<http://moissac-athle82.athle.com/>
diaz.camoissac@wanadoo.fr
Tél : 06 75 13 27 80

Le Tennis Club Moissagais

Le sport a de nombreuses vertus et porte de très belles valeurs : le goût de l'effort, du dépassement de soi, l'apprentissage et le respect des règles, l'acceptation de l'échec, le sens du collectif, le sentiment d'appartenance à un groupe,...

Voilà de nobles missions que les 33 associations sportives, de loisirs et scolaires de Moissac réalisent au quotidien auprès de leurs 3000 licenciés, encouragées par un engagement toujours renouvelé de la municipalité qui, chaque année, vote une subvention globale de plus de 160 000 €, sans compter l'entretien de toutes les infrastructures sportives de la commune, le renouvellement des matériels et la mise à dispositions d'agents municipaux dans les écoles de sports. Placé depuis la fin de l'année dernière sous la présidence de Mikael Gourio, le **Tennis club de Moissac** est une des associations conventionnée avec la commune. A ce titre, il bénéficie d'un soutien conséquent de la ville.

Situé au stade Jo Carabagnac au Sarlac, le Tennis club Moissagais compte 230 licenciés, de 5 à 77 ans, moitié enfants, moitié adultes. Les tarifs d'inscription vont de 80 € à 230 € en fonction des options choisies (nombre d'heures de cours par semaine). Deux diplômés d'état (DE), 2 AMT (assistant moniteur tennis) et une secrétaire à temps partiel sont employés au club. Les cours dispensés (40h par semaine), sont assurés par les 2 DE, les 2 AMT et un initiateur bénévole, (cet encadrement provient bien souvent de jeunes formés au club et qualifiés, qui une fois arrivés en études supérieures quittent malheureusement le club).

L'école de sport est placée sous la responsabilité de Gustavo Garetto qui encadre les jeunes de 5 à 18 ans à raison de 1h de cours par semaine pour les tout petits et 3h pour ceux qui sont en perfectionnement. Précisons que la Fédération Française de Tennis oblige la professionnalisation de l'encadrement de chaque club de tennis.

Les équipements :

6 courts en GreenSet sont à la disposition des utilisateurs : 2 couverts et 4 extérieurs dont 2 éclairés).

- Un Club-House avec bar, espace détente, accueil et secrétariat,

- Des vestiaires hommes et dames

- Un septième terrain ouvert à tous, gratuitement, pour « donner envie » de découvrir le tennis, permet au club de bénéficier ainsi d'un moyen complémentaire pour fidéliser son public.

Le **Tennis Club Moissagais** est le 3^{ème} club de tennis de Tarn-et-Garonne après ceux de Montauban et Labastide Saint-Pierre.

Chaque année, ce sont en moyenne 20 équipes qui participent aux différentes compétitions proposées dans la région .

Sur le plan local, l'association organise 3 Tournois/an :

- Le tournoi de Noël, réservé aux adultes, 150 inscrits cette année !

- Le tournoi Mozaïc à Pâques, réservé aux jeunes,
- Le tournoi d'été ou tournoi interne homologué. Sur le plan des résultats, c'est l'équipe hommes des 35 ans qui est sur le haut du podium. Montée en Pré-nationnal en 2014, elle a même eu accès à la phase de poule qui se situe juste avant le Championnat de France.

Les résultats chez les jeunes sont moins probants depuis 2 années, du fait du turn-over permanent lié aux études qu'ils entreprennent et qui les obligent à quitter le club.

Le Tennis Club compte donc beaucoup sur la formation des petits inscrits à l'école pour préparer la relève de demain et reconstituer des équipes de jeunes performantes.

Grâce à cette implication partagée et à l'implantation du club au sein du stade Jo Carabagnac, espace de détente et de convivialité par excellence, un vrai lien social s'est tissé, favorisant une mixité de tous les instants.

Enfin, l'association participe aux activités dispensées dans le cadre du temps périscolaire. ■

CONTACT :

Tennis Club Moissagais
Tél : 05 63 04 40 98 - tcm82@orange.fr

Office du tourisme : les orientations pour 2015

Arrivée en octobre dernier, Aude Cance, la nouvelle directrice de l'Office du Tourisme a mesuré le travail à accomplir pour restructurer et redynamiser le lieu. Le point sur la situation.



Rappelons que l'office du tourisme porte 4 missions : l'accueil et l'information du touriste ; l'animation et la coordination des acteurs touristiques du tissu local, l'exploitation commerciale et l'animation du camping d'avril à septembre, et enfin, la gestion du site du cloître.

Cette pluri-activité est rendue possible par le statut de l'office de Moissac, organisé en Epic (Établissement public à caractère industriel et commercial), qui lui permet d'adosser à ses activités de service public des activités marchandes comme le camping, l'organisation de circuits touristiques pour les Tour Operators, la billetterie de l'abbaye ou encore la boutique de l'office.

Le challenge actuel est clairement de booster la fréquentation du site patrimonial.

Le canal, la Vélo voie verte, le patrimoine et les productions agricoles emblématiques du secteur constituent les atouts de notre territoire.

Une nouvelle stratégie marketing est à mettre en place en offrant de nouveaux produits touristiques et culturels. Aujourd'hui, la concurrence entre les sites patrimoniaux est très importante dans la région Midi-Pyrénées. Il faut encourager les touristes à revenir visiter la ville. Il est aussi nécessaire de toucher de nouveaux publics et de les fidéliser en développant des produits culturels, attractifs et originaux, axés sur la découverte du patrimoine.

Rencontre avec Aude Cance, à la direction de l'office du tourisme

Son profil atypique a été retenu par le jury de sélection pour le poste de direction de l'office du tourisme. Issue de l'univers du design et du marketing, après avoir quitté la Picardie, Aude Cance a suivi dans la région son mari venu pour des raisons professionnelles. La famille a choisi Moissac comme ville pour y résider. Installée depuis 3 années dans la cité uvale, Aude Cance connaît Moissac et conserve encore un œil neuf et curieux sur la ville. En s'appuyant sur une équipe de 8 permanents et jusqu'à une vingtaine de saisonniers l'été (des guides jusqu'à l'accueil et l'entretien du camping), la directrice va plancher sur un plan d'actions en 2015 principalement orienté sur le tourisme culturel. Selon une étude menée en 2014 par le Réseau d'information et d'observation du

tourisme de Midi-Pyrénées, « les touristes viennent à Moissac principalement pour visiter le cloître mais il n'y a pas que ce monument à découvrir... » Il faut imaginer de nouveaux dispositifs pour changer le regard de nos contemporains sur le patrimoine religieux, qu'ils jugent parfois ennuyeux et dont ils ne maîtrisent pas les codes, et ne pas se cantonner au périmètre abbatial :

« Moissac est riche d'actifs architecturaux moins connus mais tout aussi intéressants comme les maisons Art déco ou l'église Sainte-Catherine » souligne la directrice. ■



■ Aude Cance (à droite) et l'équipe de l'office du tourisme

Les nouveautés pour l'année 2015

Dans un premier temps, des modifications simples d'organisation ont vu le jour. En décembre, le hall d'accueil de l'office du tourisme a bénéficié d'un coup de lifting : un coup de peinture et une nouvelle signalétique intérieure ont créé une toute autre ambiance. Le poste d'accueil de l'office du tourisme est désormais mutualisé avec le poste de billetterie du cloître pendant la période hivernale (de novembre à mars).

Coté communication et promotion, deux brochures, « Prestige » et « Espaceséminaire » en direction des voyageurs et des Tour Operators, seront prochainement disponibles. Afin de toucher la clientèle de la région Aquitaine, l'office du tourisme sera présent à la Fête du Fleuve de Bordeaux, rendez-vous culturel, sportif, et festif prévu en mai 2015. Une borne interactive accessible 24h/24h sera prochainement installée à proximité de l'Hôtel de Ville : elle proposera en continu à un endroit de fort passage, des informations sur les attractions touristiques et les hébergements...

Un réseau « d'ambassadeurs de Moissac » reposant sur les acteurs et les habitants du territoire sera déployé afin de renforcer le rayonnement du territoire en valorisant l'ensemble des atouts culturels, patrimoniaux, économiques. (Cette opération fera l'objet d'un plus long développement dans le Moissac Mag qui paraîtra au printemps 2015.)

Coté patrimoine, avant de visiter l'ensemble de l'abbaye, un espace vidéo proposera en continu aux visiteurs un documentaire sur l'histoire de l'édifice. Au printemps, en collaboration avec le service Patrimoine, une série d'expositions temporaires sera mise en place dans les salles adjacentes. Des circuits thématiques s'adresseront plus spécifiquement aux publics ciblés qui viennent à Moissac : les scolaires, les groupes du 3^{ème} âge, les familles avec enfants, les pèlerins et les vacanciers itinérants.



De nouveaux livrets de visite ayant pour objet la découverte du patrimoine de la ville verront le jour au cours du 1er semestre 2015. Enfin, des visites « Privilèges » autour de la musique et de la sculpture viendront enrichir cette nouvelle offre de produits touristiques. Le camping n'est pas en reste : il sera doté d'un nouveau site internet et fera l'objet d'aménagement visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. ■



Rencontre avec Muriel Valette et Sabine Augé

élues en charge du tourisme, du patrimoine et de la culture

Moissac Mag : Il y a 3 mois Aude Cance, nouvelle directrice de l'Office de Tourisme prenait ses fonctions. Quelles sont les premiers effets ?

Muriel Valette et Sabine Augé : Personnellement, nous sommes ravies de cette nomination. Aude Cance a été nommée à la suite d'une décision collégiale et unanime du jury composé d'élus et de socioprofessionnels. Elle vient du secteur de la communication et de l'entreprise privée. Elle a un regard très novateur sur l'institution. 3 mois après sa prise de fonction, nous sommes confortées dans ce choix.

MM : Aujourd'hui, quel est le principal objectif à atteindre ?

MV et SA : Développer l'offre touristique en associant les 3 pôles de notre délégation : patrimoine, culture et tourisme. La mise en valeur de notre patrimoine architectural non seulement par des restaurations mais aussi par la diversification des centres d'intérêts grâce entre autres,

à des outils numériques, des évènementiels (expositions temporaires, spectacles et festivals), des parcours thématiques pour toucher tous les publics. Nous voulons aussi créer une aire de stationnement pour camping-car. Enfin, nous souhaitons améliorer les conditions d'accueil dans notre cité.

MM : Où en est la situation financière de l'Office ?

MV et SA : La situation financière catastrophique de l'Office du Tourisme impacte très fortement les budgets, tant celui de la commune que celui de la structure elle-même, ce qui limite nos ambitions. Nous sommes dans l'obligation de travailler avec ce handicap. C'est pour cette raison que nous avons redéfini une nouvelle convention. Elle est le garant de nos ambitions. Nous espérons donc que 2015 correspondra à un nouveau départ avec une mise en valeur des compétences humaines mais aussi avec une indispensable obligation de résultats. En effet, n'oublions pas que l'offre touristique est aujourd'hui notre seul levier économique... ■

La toiture du cloître : une longue histoire de charpente

Le joyau patrimonial de la cité uvale recèle bien des secrets. On vient visiter le cloître roman, précisément daté de 1100, pour admirer ses chapiteaux historiés et sculptés. Quatre galeries charpentées ouvrent sur le jardin. La charpente du couvert repose aujourd'hui sur une série d'arcades retombant sur des colonnettes de marbre ainsi que sur les murs périphériques. Auparavant, le cloître était doté d'une voûte en berceau, comme une nef de bateau renversée...

Dans le cadre du suivi des bâtiments classés au titre des Monuments historiques le Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine du département de Tarn-et-Garonne (ancien service des « Bâtiments de France ») et la commune de Moissac poursuivent, année après année, l'entretien et le remaniement, si besoin, des toitures du cloître roman. L'entreprise agréée, retenue pour effectuer ce travail, a œuvré hors saison touristique, galerie après galerie.

Cette toiture, pour simple qu'elle apparaisse, a sa propre histoire. Tout indique -traces d'implantation de charpente, niveau des anciennes ouvertures des murailles autour du cloître, fragilité

des supports que sont les colonnettes de marbre couronnées de chapiteaux sculptés, etc.- que les galeries du cloître, construites en l'an 1100, avaient le même type de couverture que celui que l'on voit de nos jours : un appentis et ses tuiles de terre cuite.

Des cartes postales et photographies anciennes datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle nous montrent certes un appentis, avec ses entrants de bois, mais accroché beaucoup plus haut que celui qui existe aujourd'hui. Nous ignorons encore de nos jours pourquoi et à quand la hauteur de la toiture a été diminuée.

L'appentis existant aujourd'hui est déjà un remaniement. En effet des gravures réalisées pour un ouvrage intitulé « Voyages pittoresques et romantiques à travers l'ancienne France » et publié en 1833 présentent un tout autre mode de couverture pour les quatre allées du cloître. A une très grande hauteur régnait une voûte en berceau, faite en bois comme une nef de bateau renversée. Cette voûte, outre son propre poids supposait qu'il y avait encore au-dessus d'elle une toiture avec ses tuiles. Toute cette masse venait reposer sur les petites colonnettes de marbre, présentes depuis le XI^e siècle. Les archives de l'ancienne abbaye Saint-Pierre nous apprennent qu'un intendant de l'abbé, au XVIII^e siècle, avait dû

installer des contreforts pour soutenir les claires-voies menaçant de s'effondrer. Ces contreforts se présentaient sous la forme d'éperons ancrés dans le sol du jardin intérieur. Le mauvais état de la voûte représentée sur la gravure et d'autres indices laissent penser que ladite voûte avait été installée au XVII^e siècle. Était-ce pour donner plus d'« envergure » au vieux cloître médiéval ?

Lorsque la toute jeune Commission nationale des Monuments historiques et les architectes du XIX^e siècle, dont Eugène Viollet-le-Duc, s'intéressent à la préservation du site, se pose rapidement la question de la conservation de la lourde voûte de bois. Un procès-verbal, rendant compte des discussions, résume la situation : « *Le projet de Moissac n'est pas complètement approuvé par la Commission. L'architecte Questel ne paraît pas avoir été informé des vues de la Commission nationale pour le cloître dont la restauration complète doit être entreprise. Il s'en tient seulement aux réparations urgentes et son devis n'emploie pas la somme allouée. Il conserve la voûte, addition « moderne », qui a nécessité la construction de contreforts dont la présence enlève à la colonnade toute son élégance. Il en projette la suppression, mais comme il conserve la voûte, il doit pour empêcher l'écartement, les remplacer par un système de tirants en fer qui seraient encore en désaccord avec le style du monument. La Commission préfère rétablir la couverture dans le système que lui-même a reconnu comme ayant été employé lors de la construction primitive. Il faut pour cela supprimer la voûte et la remplacer par un toit en charpente avec des entrants, apparents à l'intérieur, en bois de choix...* ». La rénovation comme précédemment évoquée a eu lieu dans les années 1850. ■



■ Gravure de Taylor et Nodier, datée de 1833



Les toits du cloître ont fait peau neuve, ou plutôt toiture neuve. La toiture du cloître a en effet été intégralement refaite : quatre tranches de travaux ont été réalisées depuis 2011. Les travaux de couverture se sont achevés du côté de l'aile ouest du cloître. « *Nous avons profité du beau temps tout cet automne. C'est un travail très long à réaliser : chaque tuile est attachée avec des fils de cuivre, à la charpente* » commente Christophe Clerbout, co-gérant de la société Accroche Toits, agréée par les Monuments Historiques.

■ Rencontre avec Christophe Clerbout, artisan couvreur, co-gérant de la société « Accroche Toit »

« *Depuis plus de 20 ans, je viens voir des spectacles dans le cloître : je suis enchanté d'avoir participé à cette rénovation ! Nous avons travaillé avec les techniques et le savoir-faire des couvreurs de l'époque médiévale* » confie l'artisan passionné.

245 000 € ont été investis depuis 2009, suite à la tempête, dans les toitures du cloître et de l'abbatiale, dont environ 30 000 € par aile du cloître. Cette somme a été subventionnée à hauteur de 50% par l'Etat. En accord avec les services de la Drac, un architecte du patrimoine aura désormais pour mission de suivre régulièrement l'état des toitures des Monuments historiques, à savoir la nef de l'abbaye, le palais abbatial, le collège des Doctrinaires et la chapelle Sainte-Catherine, tous rénovés depuis les années 1980, afin de programmer de menus travaux d'entretien et de réparation. Les apprentis du cloître seront désormais observés avec un nouvel œil ! ■



Une dynamique culturelle proposée dès le plus jeune âge

Tout naturellement, la saison culturelle intègre une programmation dédiée aux plus jeunes.

Depuis toujours, des spectacles sont proposés aux enfants des écoles. Tout au long de l'année, le service culturel de la ville mesure et satisfait la demande en proposant des événements « jeune public » avec de petites friandises culturelles et récréatives. Avec l'arrivée sur le territoire du Festival « Big Bang des Arts » en 2010 et la mise en place du service éducatif, cette démarche a été renforcée.

Pour Noël, deux spectacles étaient proposés : 430 enfants de 7 à 17 ans ont assisté aux représentations « *Les Oreilles du Loup* » par la Compagnie Arène Théâtre et 338 enfants des classes de maternelles ont admiré les marionnettes du conte « *Le Vilain Petit Canard* », d'après Andersen et présenté par la Compagnie Créature. Le choix de ces spectacles fait l'objet de la plus grande attention : ils s'adressent à différents niveaux scolaires et à tous les âges y compris aux tout petits, dès 18 mois.



Le Meunier Hurlant par la compagnie Tro-Héol

Bénéficiant d'une communication locale et départementale, le Festival Big Bang des Arts est devenu un rendez-vous incontournable pour les écoliers de la ville, de la communauté de communes et plus encore. Les spectacles proposés en mars 2015 affichent déjà complets.

Depuis 4 ans, le service éducatif, s'est donné pour mission d'offrir une palette d'activités et d'animations parmi lesquelles figurent des répétitions publiques dont celle de **l'Orchestre de Chambre de Toulouse** à laquelle 233 enfants tous niveaux confondus assisteront. L'école de Montebello, établissement pilote du projet de l'Orchestre A l'Ecole fera le déplacement à cette occasion. En mai **Jean-François Zygel** présentera une conférence musicale : les inscriptions seront ouvertes très prochainement.

Les activités adressées aux jeunes enfants et aux adolescents se déclinent également dans les structures extra-scolaires. Ainsi, les écoles de danse bénéficient depuis 2011 de stages et d'ateliers animés par des artistes chorégraphes ou des danseurs de renom tels que **Thierry Malandain**, les danseurs du **conservatoire de Paris**, ou bien cette année **Hamid Ben Mahi** danseur-chorégraphe de la **Compagnie Hors-série**, atelier pour lequel 20 jeunes des écoles de danse et de l'association Moissac Animation Jeunes ont répondu avec enthousiasme.

Enfin, le service culturel de la ville de Moissac et l'association Moissac-Culture-Vibrations associent leurs efforts pour organiser des ateliers de chants traditionnels dans les écoles primaires avec l'objectif de se produire pendant le 19^{ème} Festival de la Voix. ■

moissac 24 ▶ 28
JUN 2015

19^{ÈME} FESTIVAL DE LA

DES VOIX
DES LIEUX... DES MONDES

AL JARREAU
I MUVRINI
MORIARTY
TRIO CHEMIRANI
PORTOTRIO
et bientôt la suite...

www.moissac-culture.fr
Tél : 05 63 04 65 14



AGENDA 2015

Du 15 janvier au 21 février

Le recensement, c'est utile à tous

Comme chaque année, les moissagais sont concernés par le recensement. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans notre commune, ses caractéristiques et ses besoins. De plus, des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'Etat au budget communal : plus Moissac sera peuplée, plus cette participation sera importante. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !

Participer, est avant tout un devoir civique, utile à tous

Jusqu'au 21 février, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, recruté par la Mairie. Il se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr cliquez ensuite sur le « recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Si vous le souhaitez, l'agent peut vous aider à remplir les questionnaires papier. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE, pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Merci de leur réserver le meilleur accueil !



Vos agents recenseurs : Sophie Castet de Biaugue, Béatrice Pagès et Nadège Coudol.



Dimanche 11 janvier

Coque des Rois

Organisée par le CCAS
> Hall de Paris

Mardi 13 janvier

Littérature

Festival Alors Raconte

Soirée inaugurale avec Massa Dambali

Ce spectacle raconte les origines du monde. Massa Dambali crée la première race des humains : les Fara-Sin-sins. Son roi devient puissant et arrogant et se rebelle contre son créateur. S'engage alors une lutte épique pour sauver le monde... Massa Dambali célèbre la parole totale et la poésie. > 21h au Hall de Paris



Mercredi 14 janvier

Coque des Rois

Organisée par le Club des Aînés
> 14h30 au Hall de Paris

Samedi 17 et dimanche 18 janvier

Foire aux Soldes

Organisée par l'association Plein Vent
> Hall de Paris

Salon du chiot et du chaton

> Espace Confluences

18^{ème} Tournoi Interrégional Minimes

Organisé par Moissac Judo
Stage de Jujitsu, stage des jeunes arbitres, animation mini poussins, critérium poussins et championnat départemental Juniors.
> COSEC

Mercredi 21 janvier

Humour Fellag

« Petits chocs des civilisations »
Fellag fête la fraternité retrouvée entre les goûts et les couleurs, les frontières et les peuples. Il est aujourd'hui une indispensable épice dans le boeuf mironton et s'impose comme le prophète

lumineux d'une Algérie débordante d'humour et de tendresse.

> 21h au Hall de Paris

Musique à l'heure du thé

Organisé par l'École Municipale de Musique. De la musique, du thé, du chocolat et des gâteaux

> 16h30 au Centre Culturel

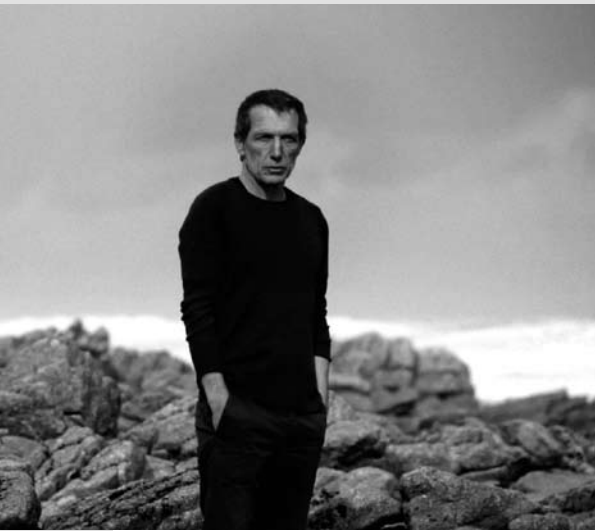
Dimanche 25 janvier

Cirque La collection Crayoni

Avec Roultabi Productions
Accompli avec maîtrise, le cirque n'est ici qu'un prétexte au théâtre : une heure de bonheur total, le sourire scotché aux lèvres et l'envie que ça continue encore et encore...

> 16h au Hall de Paris





Jeudi 29 janvier

■ Chanson Miossec

L'album « Ici-bas, Ici même » présente des notes de marimba, des accords de guitare et de piano, la voix qu'on n'a jamais entendue aussi claire, douce et posée enregistrés en trois sessions de trois jours et trois nuits, face à la mer, à quelques kilomètres de Brest. A découvrir en concert !

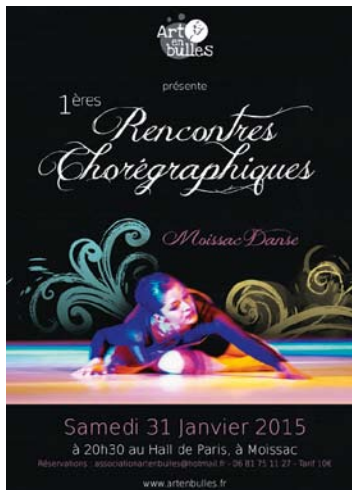
> 21h au Hall de Paris

Samedi 31 janvier

■ Rencontres chorégraphiques « Moissac danse »

Organisé par l'association Art en Bulles entrée : 10 €

> 20h30 au Hall de Paris



Dimanche 1^{er} février

■ Concert de l'Atelier Jazz

Organisé par l'École Municipale de Musique

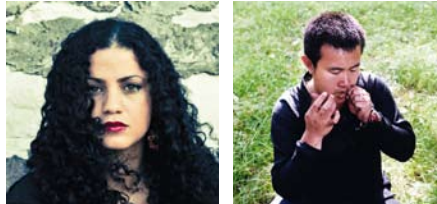
> 15h30 au Hall de Paris

Vendredi 6 février

■ Musique du Monde Emel Mathlouthi & Wang Li

Emel Mathlouthi revient avec un 2^{ème} album qui fera montre d'une actualité incontestable au niveau de la production et des arrangements.

Wang Li conçoit un espace sonore de quête et de liberté, toujours en mouvement. Sa musique ouvre sur un monde intérieur qui renvoie chacun aux échos



de sa propre enfance, des tempêtes de l'âme aux remous de la vie, au silence.

> 21h au Hall de Paris



Samedi 7 février

■ Le RV du samedi : l'histoire des Orgues

De ses origines à l'orgue baroque, en passant par l'orgue portatif médiéval... La pianiste Clara Sistach vous contera l'histoire de cet instrument dont l'abbatiale de Moissac conserve un très bel exemple, non dénué d'anecdotes historiques. Gratuit

> 15h, RV à l'abbatiale Saint-Pierre

Dimanche 15 février

■ Pétanque 2^{ème} journée coupe des clubs jeunes du département

minimes - cadets - juniors - environs 150 jeunes seront réunis

> 14h au boulodrome

Samedi 21 février

■ Comédie musicale

Organisée par l'Association CLEF Culture-Loisirs-Education-Famille

> 20h30 au Hall de Paris

Dimanche 22 février

■ Aviron Régate en 4

Organisé par l'Aviron Club Moissac

■ Comédie musicale

Organisée par l'Association CLEF Culture-Loisirs-Education-Famille

> 16h au Hall de Paris

Vendredi 27 février

■ Musique classique Orchestre de Chambre de Toulouse



« Joplin, la musique de l'Amérique » Le coeur de l'Amérique bat au rythme du Gospel ! Qui pourra mesurer l'influence des chants des esclaves, de tous ces « blues » qui ont fondé une identité musicale bien spécifique à l'Amérique du Nord ? L'Amérique a le sens du rythme, c'est une certitude, et les ragtimes de Scott Joplin, pianiste noir dans une Amérique ségrégationniste, en apportent l'éclatante démonstration. L'adagio de Samuel Barber est universellement célèbre.

> 21h au Hall de Paris

Lundi 2 et mardi 3 mars

■ Don du Sang

> Espace Confluences





Jeudi 5 mars

■ Danse

Compagnie Hervé Koubi

Douze danseurs algériens et burkinabés, la plupart venus de la danse de rue, du hip hop, ont fourni l'énergie nécessaire à ce projet, fait de rencontres puis de travail sur mesure avec chacun des interprètes.

> 21h au Hall de Paris

Samedi 7 et dimanche 8 mars

■ Danse

Stage avec Carl Portal

> RV au studio de danse « Art en Bulles »

Samedi 7 mars

■ Le RV du samedi :

Les dernières découvertes en archéologie du bâti

Comment des murs de briques peuvent nous parler ? Que nous racontent ceux des maisons médiévales détruites du parking de la mairie ? Maître de conférences à l'université de Toulouse, Bastien Lefebvre nous présentera les découvertes faites par ses étudiants en septembre 2014. Gratuit

> 15h salle d'exposition de la bibliothèque



■ Concert annuel

« Entrez dans la Danse »

Organisé par l'École Municipale de Musique et des écoles de danse invitées

> 20h30 au Hall de Paris

■ Pétanque

Concours de Provençal triplette

Organisé par la Pétanque du Pont Neuf

> Boulodrome

Mercredi 11 mars

■ Pétanque

concours triplettes vétérans

Organisé par la Pétanque Moissagaise

> 14h30 au boulodrome

Mardi 10 mars

■ Théâtre marionnettes

Le meunier Hurlant

Par la compagnie Tro-Héol



L'histoire se passe dans un petit village de Finlande. Un nouveau meunier vient d'arriver et très vite, tout le monde le trouve un peu singulier, il hurle à la lune ! Il se mettra à dos presque tous les habitants du village, sauf une poignée de personnages avec lesquels il se liera d'amitié... A voir en famille ! durée 1h20.

> 20h au Hall de Paris

Du samedi 7 au jeudi 12 mars

■ Printemps des Poètes 17^{ème} édition



Thème :

à la rencontre de « l'insurrection poétique »

Tapis lecture : séance tout public de 6 mois à 4 ans.

Lecture à haute voix : réservée aux résidents de la Maison de Retraite.

Programmation complète à découvrir sur moissac.fr

Vendredi 13 mars

■ Chanson Pierre Perret

« l'Age de Pierre »

L'ami Pierrot sillonne la France pour fêter son anniversaire en public. L'occasion de chanter



ses grands classiques, mais aussi de nouvelles chansons et de redécouvrir son répertoire de plus de 450 chansons...

> 21h au Hall de Paris

Samedi 21 mars

■ Concert

« Musiques Traditionnelles »

Organisé par l'École Municipale de Musique. Travail avec Rémi Geffroy et l'association Moissac Occitania Repas et bal organisés par l'APE Louis Gardes

> Espace Confluences

Dimanche 22 et dimanche 29 mars

■ Élections cantonales

Vendredi 27 mars

Jazz

Michel Portal & Baptiste Trotignon en duo

Michel Portal, clarinetiste et saxophoniste à la technique éblouissante, multi-instrumentiste hors pair, demeure un infatigable défricheur de sonorités, toujours à la recherche de nouvelles aventures musicales. Quant à Baptiste Trotignon, c'est un prodige du piano jazz actuel, réputé pour sa technique sans faille, ses compositions et surtout ses improvisations enthousiastes.

> 21h au Hall de Paris



Lundi 30 mars

Spectacle de l'école Jeanne d'Arc

> Au Hall de Paris

Vie de la collectivité

Une des premières actions de la municipalité a été de demander un audit sur le personnel afin d'optimiser le fonctionnement des services en redéfinissant le rôle, la mission de chaque agent et ceci, sur des critères objectifs.

Pour cela, nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs cabinets d'audit dont cinq d'entre eux ont répondu. D'emblée, deux ont été écartés en raison des délais de réalisation estimés trop longs. Un troisième indiquait que le type d'intervention n'était pas de sa compétence. Des deux cabinets restants, MBE (Toulouse) fut retenu en raison de la visibilité de la totalité de sa prestation et de l'accompagnement offert post audit.

Les objectifs de cet audit, concernant les trois entités (Mairie : 331 agents, Office du Tourisme (OT) : 20 agents et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 90 agents), reposant sur des données chiffrées de 2013, étaient donc de proposer des solutions aux éventuels dysfonctionnements observés.

Le modus operandi clairement défini reposait sur 4 phases :

1. Analyse de l'organisation actuelle (organigrammes, fiches de poste, fonctions réellement exercées par les agents

2. Etude de la masse salariale et évolution des effectifs :

- La masse salariale de la Mairie s'élève à 7 071 871 € en 2013. On observe une légère baisse des effectifs de 1,78% entre 2012 et 2013 (- 6 agents)
- La masse salariale du CCAS s'élève à 2 074 309 € en 2013. On observe une baisse des effectifs de 2,2 % entre 2012 et 2013 (- 2 agents)
- La masse salariale de l'OT est de 367 522 € dont 97 640 € pour le camping avec une baisse des effectifs de 10% entre 2012 et 2013 (- 2 agents)

3. Estimation de l'absentéisme

- L'absentéisme à la Mairie en 2013 représente 9 820 jours d'absence soit 650 639 €. On note cependant une diminution par rapport à 2012 (- 10,29%).
- L'absentéisme au CCAS représente 3 514 jours d'absence, en baisse de 6,09% par rapport à 2012 (coût en 2012 : 131 897 €, non chiffré au moment de l'étude pour 2013).
- Le taux d'absentéisme à l'OT est très faible : en moyenne 1,45% de 2011 à 2013.

4. Sondage du climat social

Pour mettre en œuvre cette étude, des questionnaires spécifiques (agent/ chef de service) ont été élaborés et les réponses ont été collectées dans des urnes (1 sur chaque site sans oublier le Parc Municipal) dont les clés avaient été initialement remises au cabinet d'audit, respectant ainsi la confidentialité. Parallèlement des entretiens individuels ont été réalisés avec l'ensemble des personnels de l'Office du Tourisme, les chefs de service et tous les agents qui ont souhaité être reçus et entendus. Au total donc :

- 100% des agents de l'office de tourisme ont été entendus et ont répondu au questionnaire.
 - 100% des chefs de service de la Mairie ont été entendus et 66% des agents ont répondu au questionnaire.
 - 81% des agents ainsi que Madame la Directrice du CCAS ont répondu au questionnaire
- 20% des agents des 3 entités ont été entendus au cours d'entretiens individualisés. La restitution de l'étude a été présentée en premier lieu au Maire et à son Adjointe déléguée au personnel, puis successivement à Mesdames les Directrices de l'OT et du CCAS, aux chefs de service de la Mairie, à l'ensemble des Conseillers Municipaux et mise à disposition des agents dans chaque service des différentes entités.

Les préconisations après constat et analyse

Ressources humaines

- Recruter un Directeur des Ressources Humaines au sein de la Mairie
- Réaliser un entretien annuel avec chaque agent
- Etablir un plan de formation annuel
- Proposer des formations de management aux chefs de services et directeurs
- Mettre en place un système d'évolution au mérite
- Sanctionner les comportements déviants (en matière de sécurité, retards,...)
- Récompenser les agents méritants sur des critères objectifs
- Assurer la gestion et le suivi des arrêts de travail et des absences en envisageant des contrôles ponctuels si nécessaire
- Permettre aux chefs de service et directeurs de participer aux recrutements de leurs agents
- Mettre en place des procédures et outils efficaces de demande et de suivi des absences
- Mettre en place des procédures de gestion et de suivi des heures supplémentaires (autorisation préalable)

Organisation

- Mettre à jour l'organigramme et les fiches de poste selon un modèle commun à toutes les entités, en conformité avec les fonctions des agents
- Revoir la répartition des tâches entre les agents

Communication

- Organiser régulièrement des réunions internes à chaque service
- Accroître la communication entre les entités et les services (notes de services, affichages, intranet, réunions communes transversales, ...)

Cet audit a été accueilli très favorablement par l'ensemble des agents des trois entités ainsi que par les agents syndiqués qui ont fait part de leur satisfaction face à cette démarche de la Mairie. ■

Entretien



Colette Rollet

1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée au Personnel,
à la Communication
et à l'Etat Civil

Moissac Mag : Pourquoi avoir commandé un audit sur le personnel ?

Colette Rollet : *Tout nouvellement élue et avec la responsabilité de conduire cette grande entreprise qu'est la Mairie, il nous est apparu indispensable de connaître et faire un point sur les acteurs de cette entreprise. On les disait abimés, un peu inquiets, pas toujours bien dans leurs affectations, la priorité était donc d'essayer d'identifier les origines des malaises afin de tenter d'y apporter quelque amélioration.*

MM : Quels étaient les objectifs attendus ?

CR : *Nous souhaitions bien évidemment, dans un contexte de budget contraint, un état des lieux objectif pour une optimisation du fonctionnement des services. Ces améliorations passent entre autres par des réorganisations, des rééquilibrages des services.*

MM : Quel constat en tirez-vous ?

CR : *Le rapport de cet audit fait état d'un certain mal être partagé par nombre de salariés mais aussi d'un sentiment d'injustice largement répandu et déplore un manque certain de communication qu'il soit à l'intérieur même des services ou entre services. Dès lors nous allons essayer, en fonction des nécessités et des possibilités, en tenant compte des vœux des agents, de les réaffecter si les compétences requises le permettent. Ponctuellement nous l'avons déjà fait. L'absence de DRH est préjudiciable au fonctionnement des services des personnels, l'urgence est donc de remédier à cet état de fait.*

MM : A terme, y aura-t-il des services qui vont « basculer » à la Communauté des Communes ?

CR : *La communauté des communes acquérant de nouvelles compétences, certains services devraient passer à l'intercommunalité. La première de ces compétences est l'urbanisme mais d'autres devraient suivre impliquant nécessairement des réaménagements des services. ■*

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité

■ Quid de l'Intercommunalité ?

Beaucoup nous interrogent sur l'Intercommunalité, d'autres disent que les élus ne font rien pour la communauté des communes. Sans polémique, il nous semblait indispensable de dire où en est aujourd'hui la communauté des communes.

En quasi stand by depuis sa création en 1999, la communauté des communes s'est enrichie en octobre 2013 de 4 communes rurales : Lizac, Montesquieu, Boudou, Durfort Lacapelette et représente actuellement une population de 28 000 habitants.

Au-delà des clivages politiques, les textes et les lois renforcent cet échelon intercommunal en augmentant les compétences obligatoires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et en conditionnant l'attribution des dotations de l'Etat au degré de mutualisation des communautés de communes.

Avec l'avènement de nouvelles équipes municipales et d'une nouvelle gouvernance de la communauté des communes, la nécessité de donner un cap cohérent et lisible à cette communauté s'est naturellement imposé pour accroître l'offre des services et des équipements. L'heure est désormais venue de définir un projet pour le territoire intercommunal à l'horizon 2025 tout en veillant aux impacts financiers et fiscaux. Ce plan d'action structuré et cohérent permettra d'avancer dans le processus de mutualisation des compétences et des moyens. En outre ce projet de territoire, tenant compte de l'évolution des ressources communales, permettra d'éviter des doublons de service (commune/intercommunalité) et dès lors, réaliser des économies d'échelle tout en optimisant l'organisation des services. La première étape de l'élaboration de ce projet passe par un état des lieux de l'existant, des besoins, des finances. Avant toute démarche et afin d'établir la feuille de route de la mise en place de ce projet de territoire, il a fallu procéder au toilettage des documents administratifs et notamment revoir les statuts de la Communauté précisant ses compétences. Actuellement donc les compétences obligatoires de l'intercommunalité concernent l'aménagement de l'espace et l'action de développement économique (stratégie, aérodrome de Gandalou, promotion touristique, commercialisation des zones communautaires d'activité de Borde Rouge : 9 ha, Barrès : 53 ha et Fleury : 120 ha et soutien à l'économie sociale). Parallèlement au travers de compétences optionnelles cette communauté de communes élargit son champ d'intervention à la protection et mise en valeur de l'environnement (ordures ménagères...), à l'assainissement non collectif, à l'élaboration du contrat ville et à la création d'une aire de covoiturage (au péage autoroute Castelsarrasin). Elle possède également des compétences facultatives (fourrière intercommunale, équipements éducatifs, culturels, sportifs ou de loisirs sur la zone de Fleury, restauration communautaire, aménagement numérique, formation post-bac, subventions aux associations d'intérêt communautaire). De même il a fallu modifier le nom de la Communauté de Communes devenue « Terres de Confluences » et dont le siège accueille les Services administratifs sur la zone de Fleury, Route de Moissac. La Directrice Générale des Services en poste depuis novembre est Mélanie Gautreau, préalablement chef de service urbanisme à Moissac. Son arrivée a permis la révision des statuts mais aussi la mise en place de nouvelles commissions de travail au nombre de 7, désormais opérationnelles. L'équipe devrait s'agrandir avec l'intégration à court terme de nouveaux agents en charge des ressources humaines, des finances et marchés publics, du secrétariat... L'intercommunalité est bel et bien en marche.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous et excellente année 2015. ■

Moissac Avenir

Les élus du groupe « Moissac-Avenir » sont déterminés à se battre « bec et ongles » pour la défense des forces de notre ville et celles de notre bassin de vie : Moissac et « Terre de Confluences », (nouvelle dénomination de la communauté regroupant Castelsarrasin, Moissac, Boudou, Durfort-Lacapelette et Montesquieu).

Deux villes fortes au sein de l'intercommunalité ! Voilà l'indispensable pour proposer aux habitants une alternative au « Grand-Montauban » :

- Conforter l'offre de soins à l'ouest du Tarn et Garonne avec le Centre Hospitalier Intercommunal et ses établissements d'hébergement pour nos aînés,
 - Défendre nos établissements d'éducation et de formation,
 - Soutenir concrètement l'économie et les entreprises pour sauvegarder et créer des emplois,
 - Promouvoir les productions de qualité de notre terroir, l'un des premiers en France pour l'arboriculture et l'agroalimentaire.
- Parmi les dossiers que les élus auront à traiter, ce sont là quelques-unes des actions prioritaires à mener en 2015.

En cette fin d'année, nous souhaitons à tous de bonnes fêtes et espérons le meilleur pour ceux d'entre nous qui sont dans la difficulté. ■

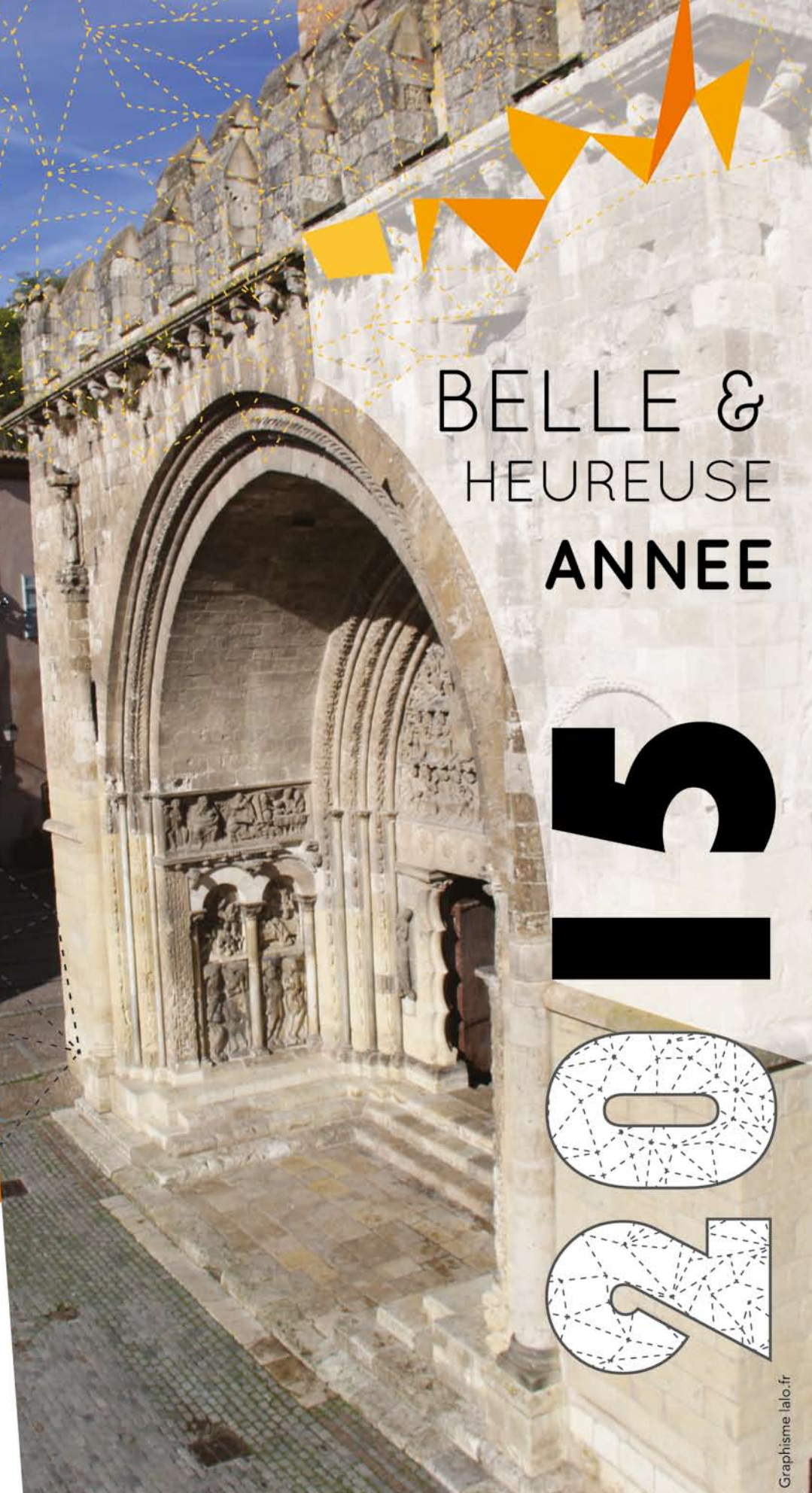
Divers Gauche

■ Combatifs et constructifs

Bientôt la trêve des confiseurs! Il était temps, l'année fut longue et difficile, marquée, après plus de 30 ans de gauche, par l'arrivée de la droite à la mairie de Moissac. Ce mouvement de bascule fut en vérité national qui vit la gauche perdre en mars dernier plus de 150 villes. Mais à Moissac, notre défaite gardera longtemps le goût amer de la trahison, celle d'un quarteron radical, qui mal inspiré, crut son heure venue. La droite est donc aux affaires, et elle y a fort à faire car bien évidemment les problèmes ne se sont pas évanouis à son apparition : incivilités persistantes, cambriolages, fermeture de commerces, chômage en hausse, menaces sur l'hôpital, inquiétudes pour les lycées... Tout cela, sur fond de réduction des aides de l'état et alors que la communauté de communes, « Terres de confluences », en est à chercher ses marques. Nous sommes dans l'opposition, et nous ne le taisons pas, mais nous voulons y être constructifs, agir pour Moissac et le territoire. Apporter notre pierre à l'édifice !

À tous les Moissagais et Moissagaises que la nouvelle année apporte tranquillité et prospérité. ■

Front National / Rassemblement Bleu Marine



BELLE &
HEUREUSE
ANNEE

5
1
0
2



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998



www.moissac.fr

Graphisme lato.fr